

A group of people are gathered in a field of tall grass and wildflowers. In the background, a large Gothic church with two prominent spires is visible under a clear blue sky. The scene is bright and sunny. A white dotted line graphic traces a path across the top of the image.

Septembre 2006

3 dossier

Les conseillers en aménagement du territoire qui suivent la formation de la CPDT pouvaient choisir d'aller à Fribourg s'initier aux réalisations du développement durable, ou bien rester en terres wallonnes, et suivre les modules « permis ». Rencontre avec trois d'entre eux : Louis Troussart, Caroline Brauwiers et Nicolas Perlot.

11 zoom

Que fait la CPDT ? Le point sur les recherches, les expertises, les séminaires de la chaire doctorale et les thèses en cours.

12 internet

Le site de la CPDT fait peau neuve. Il est convivial, beaucoup plus interactif, et, nous l'espérons, utile au plus grand nombre.

La lettre de la

CPDT

Conférence Permanente
du Développement
Territorial

Edito

N° 12

« La raison d'être de la CPDT vise autant l'éclosion d'une pépinière de talents que la mise en place d'un carrefour d'échanges et de formation », écrivait dans ces colonnes en avril dernier le ministre du Développement Territorial.

La première année de la nouvelle CPDT touche à sa fin, avec son cortège de rapports et de bilans. Votre Lettre a aussi pour ambition de vous informer du travail accompli, dans toutes ses composantes. Ce faisant, elle espère jeter des ponts supplémentaires entre les universités et vous, décideurs locaux et régionaux, administratifs, membres d'associations de défense du cadre de vie, techniciens et gestionnaires du développement de notre territoire.

C'est ainsi qu'en page 11, vous trouverez un « focus » sur les principales activités de recherches menées par la CPDT. Il s'agit des recherches thématiques (qui portent sur l'économie résidentielle, l'urbanisme durable, les paysages, et la localisation des activités économiques), des expertises



commanditées par le Gouvernement, des séminaires développés par la chaire doctorale (cette année, ils étaient axés sur la compétitivité des territoires) et les thèses.

Le dossier de la Lettre est entièrement consacré à ce nouveau projet d'envergure qu'est la formation des conseillers en aménagement du territoire. Certains ont choisi de visiter Fribourg, une ville « globalement durable », et réfléchissent sur la contamination de nos communes aux projets d'urbanisme durable. Les autres, au moment où cette Lettre sera sous presse, s'immergent dans les modules « permis », une formation technique qui leur permettra de développer une vision plus stratégique de l'aménagement du territoire communal.

La vitrine de nos activités achève sa mue. Vous l'aurez remarqué, vous qui tenez le deuxième numéro de la Lettre dans son nouveau graphisme. En page 12, vous ferez connaissance - si ce n'est déjà fait par la pratique ! - avec notre nouveau site. Nul doute qu'avec son corpus d'informations consultables et téléchargeables, et ses nombreuses possibilités d'interaction, celui-ci deviendra LA plaque tournante au quotidien de la communication CPDT. Enfin, d'autres projets sont sur le point de voir le jour dans les semaines et les mois qui viennent. Entre autres, une revue scientifique en français, et sa petite sœur bilingue. De cela, nous reparlerons sous peu.

En attendant, bon voyage à Fribourg !

La rédaction

La Conférence Permanente de Développement Territorial

Rue des Brigades d'Irlande 1
5100 Jambes
dau.cpdtd@mrw.wallonie.be
Tél. 081/33 24 25
Coordination : **Luc Maréchal**
Secrétariat : **Florence Lechat**

Les équipes de recherche

ULB-GUIDE

Groupe universitaire interdisciplinaire de développement urbain et rural
Rue de Villers 227
6010 Charleroi
guide@ulb.ac.be
Tél. 071/60 02 70

Coordination : **Marie-Françoise Godart**
et **Luce Bellefontaine**

UCL-CREAT

Centre d'Etudes en Aménagement du Territoire
Place du Levant 1
1348 Louvain-la-Neuve
creat@urba.ucl.ac.be
Tél. 010/47 21 27

Coordination : **Marie-Laurence De Keersmaecker**
et **Yves Hanin**

ULg-LEPUR-FUSAGx

Laboratoire d'Etudes en Planification Urbaine et Rurale
Rue de l'Aulnaie 30-32 bte 38
4000 Sart-Tilman
lepur@ulg.ac.be

Coordination : **Bernadette Mérenne**
et **Bernadette Vauchel**

La Lettre de la CPDT, éditée quatre fois par an, est disponible sur le site <http://cpdt.wallonie.be> ou par voie postale sur simple demande au secrétariat.

Éditeur responsable :

Luc Maréchal (MRW-DGATLP)
Rédaction : Dominique Costermans
Graphisme et mise en page : Debie Graphic Design
Impression : JacOffset

La lettre N°13
paraîtra en décembre 2006



Dossier N°11

La formation des conseillers en aménagement du territoire

Fribourg-en-Brisgau est considérée comme un modèle pour sa politique d'urbanisme durable et de transport public urbain. Cette ville universitaire de 20000 habitants, localisée au sud-ouest de l'Allemagne, se situe au pied de la Forêt Noire à la frontière avec la Suisse et la France. C'est la destination qu'ont choisie une cinquantaine de nos conseillers.

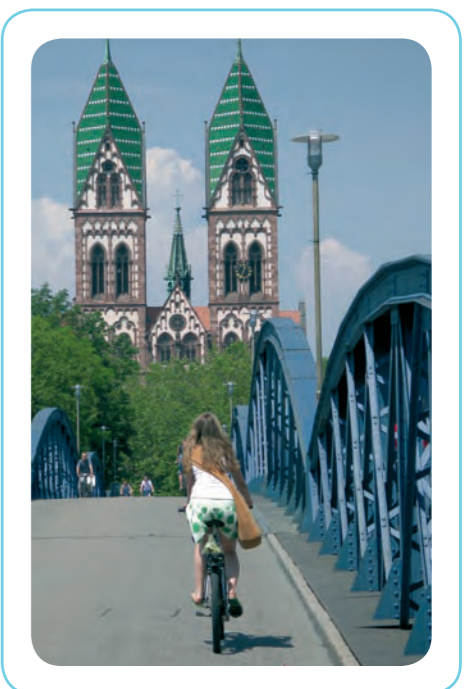
La sensibilité particulière de Fribourg à l'écologie date des années septante, et de la menace d'une implantation nucléaire. Des multiples associations voient alors le jour pour faire barrage au projet, associations qui dans la foulée génèrent de nombreuses initiatives environnementales. C'est ainsi qu'à Fribourg, depuis plus de trente ans, des groupes et associations de citoyens s'engagent dans une démarche de développement durable pour trouver des solutions de rechange visant, entre autre, à améliorer la vie en ville en limitant la place de l'automobile en vue de réduire les rejets de gaz à effet de serre.

Le transport

A partir de la fin des années soixante, les plans généraux de déplacements, à Fribourg, prennent en compte tous les modes de déplacement donnant progressivement une importance égale à chaque mode tout en cherchant à limiter l'usage de la voiture pour atteindre des critères environnementaux (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Les enjeux sont multiples : renforcer la rentabilité du transport public, diminuer le trafic automobile, améliorer l'environnement,

améliorer la politique sociale, maîtriser les coûts du logement, améliorer la qualité de vie. Fribourg a pris en compte de manière explicite les enjeux de transport dans sa politique du logement et de l'urbanisme. Elle axe l'aide au logement et au développement urbain sur des localisations en zone urbaine, près des gares et des infrastructures de transports publics. Fribourg a pu faire baisser la part d'utilisation de la voiture de 1% par an tandis que celle-ci croît de plus de 1% dans la plupart des autres centres-villes européens. En trente ans, la part modale pour la voiture passe de 60% à 39%. La part modale pour le vélo se situe en peloton de tête des villes européennes avec 28% d'usagers.

Dans les années soixante, la tendance générale dans le reste de l'Europe visait la réduction ou l'élimination systématique du réseau de tramway. Fribourg n'a jamais abandonné son réseau. Au contraire, une des premières mesures du Plan Général des Déplacements de 1969 consista à l'étendre en fonction du développement urbain de la ville. Actuellement, l'infrastructure de transport public urbain reste principalement centrée sur le tramway. Selon Jurgen Hartwig, de l'agence Futour, quand la commune requalifie une zone



urbaine, elle aménage une nouvelle ligne de tramway avant même que les maisons soient construites. Le réseau de tramway compte aujourd'hui cinq lignes (37 km / 62 rames), chacune desservant le centre de la ville. Il y a également quatorze lignes de bus (150 km / 85 bus, dont 48 articulés) qui ont un rôle de rabattement vers les infrastructures ferrées.

> suite page 10

La formation des conseillers
en aménagement du territoire

Partir à Fribourg

Christine Partoune

Partir en voyage, c'est se mettre dans un état d'esprit d'ouverture à la rencontre, à l'inconnu. C'est aussi décider de prendre du temps pour faire une pause par rapport aux préoccupations quotidiennes et se rendre disponible non seulement à la découverte, mais aussi à la réflexion, voire la remise en question de ses habitudes.

Les conseillers qui ont choisi le module « voyage à Fribourg, capitale européenne du développement durable » ont probablement en commun la curiosité pour les expériences innovantes en général et pour celles qui touchent au « DD » en particulier, ainsi que le désir de contribuer à faire avancer les mentalités et les projets en ce sens dans leur commune.

Où en est le développement durable des communes en Wallonie ? Avant de partir, la première journée de formation a permis de dresser un tour d'horizon des communes représentées en partant de la perception qu'en ont les conseillers et les chercheurs. A travers les exemples cités, nous avons pu apprécier ce que chacun mettait derrière les mots et enrichir mutuellement notre vision des choses. Beaucoup ont cité des projets liés à l'environnement

(Ravel, inventaire des sentiers, contrat rivière, zones Natura 2000, programme PALME, installation d'une éolienne...). L'utilisation de certains outils comme les SIG ou le schéma de structure, permettant de développer une vision stratégique, a été présentée comme indispensable. Quelques projets sociaux ont été cités. Un premier tour d'horizon intéressant et qui a déjà stimulé échanges, même si la mise en valeur des réalisations des uns décourage parfois les autres.

Ce panorama a mis en évidence une vision du développement durable encore très fragmentée : des projets environnementaux, économiques ou sociaux mais intégrant rarement les trois champs d'action. Comme nous l'expliquera Veronica Cremasco, chercheur au LEPUR (ULg), ce sont les zones de friction en-

tre l'économique, l'environnemental et le social qui font apparaître les résistances au changement, et donc les enjeux sous-jacents. Ainsi, le fait d'équiper un bâtiment en panneaux solaires n'est pas « DD » en soi, si les panneaux sont hors de prix ou sont fabriqués dans des conditions sociales déplorables, ou s'il est impossible de revendre l'énergie au réseau.

Dans le cadre du projet européen PETUS, des chercheurs ont recensé des exemples de projets « DD » à travers l'Europe. L'analyse critique de ces projets repose sur l'utilisation d'une série d'outils permettant de les évaluer. V. Cremasco nous a présenté l'énorme base de données qui les rassemble. Chacun peut la consulter à sa guise, selon ses besoins, sur le site www.petus.eu.com. Seul obstacle : le

Des bâtiments aux hautes performances énergétiques». Ici, des logements sociaux rénovés afin de correspondre aux meilleures normes, avec, à la clé, une diminution sensible des charges pour le locataire.

Légende



site est en anglais et il n'y a que très peu d'outils décrits en français, mais son intérêt ne peut que stimuler notre ouverture aux langues étrangères !

Après avoir assisté à la présentation par Yves Hanin (CREAT – UCL) de Fribourg et du programme pour le voyage, les conseillers se sont ensuite retrouvés en petits groupes afin de préciser leurs attentes à cet égard. Cette étape avait pour but de fertiliser les esprits et d'éviter de se laisser passivement emmener par les guides. Les questions qui ont émergé touchaient à la gestion de la ville en général (principalement en ce qui concerne l'énergie, l'eau, la mobilité et la participation citoyenne), et à la gestion spécifique des projets « quartier Vauban » et « quartier Rieselfeld ».

Après ce « préchauffage » des participants, les deux voyages se sont déroulés dans une ambiance très dynamique et conviviale, guidés par Jurgen Hartwig, de l'agence Futour, et de ses collaborateurs. Ce qui nous a tous profondément marqués, c'est la cohérence d'ensemble de la gestion de la ville, fondée sur une conscience collective forte se traduisant par une attention à une haute qualité de vie pour tous plutôt qu'à des choix individualistes. Dans les nouveaux quartiers que nous avons visités, ce résultat est obtenu en conjuguant une conception de la mobilité privilégiant sans excès l'alternative à la voiture, une verdurisation omniprésente des espaces publics et privés, un urbanisme à l'échelle humaine avec la construction de bâtiments à l'architecture séduisante, aux hautes performances énergétiques, intégrant une gestion durable de l'eau.

Au retour, nous avons fait la synthèse de ce qui nous semblait le plus intéressant. Pour ce faire, nous avons travaillé en

sous-groupes à partir de photos panoramiques prises en des lieux clés de la visite, qu'il s'agissait d'animer pour les transformer en hyperpaysages.

Un hyperpaysage, c'est une visite virtuelle d'un site à partir d'images où l'on peut cliquer sur certains éléments et accéder ainsi à des informations sur ces éléments. Le fait de travailler à partir d'images panoramiques permet de situer un élément dans son environnement, et donc de le considérer de manière globale, sous différents aspects : cadre naturel, cadre de vie, localisation, accessibilité, insertion dans le paysage, voisinage, ambiance, espace, ...

Avec cet outil à leur disposition, les conseillers et les chercheurs ont été invités à s'inscrire dans un projet qui dépassait la simple synthèse à leur usage : ils devenaient rédacteurs d'un outil de sensibilisation grand public. Soulignons d'ailleurs

que c'est aussi, pour les conseillers, l'occasion de découvrir un outil qui convient particulièrement bien pour soutenir des démarches de participation citoyenne. Agrémenté de nombreuses photos, l'hyperpaysage de Fribourg sera bientôt accessible sur le site de la CPDT à l'adresse suivante : <http://cpdt.wallonie.be>

Les conseillers sont ensuite revenus à leur réalité de terrain. Ils ont dressé une liste de propositions concrètes pour améliorer les choses chez nous, que ce soit à l'échelon communal ou régional. Après validation, ce document sera accessible à tous sur le site de la CPDT. Il sera présenté à nos autorités régionales lors du dernier jour de la formation, le 14 décembre. Ce jour-là sera également l'occasion d'entendre le bilan des acquis des autres modules thématiques (permis pour un ensemble résidentiel et permis pour l'installation d'un commerce), qui démarreront à l'automne.



Légende Privilégier l'alternative à la voiture. La gare des trams se trouve juste au-dessus de la gare ferroviaire.

La formation des conseillers
en aménagement du territoire

Nous sommes demandeurs de mises à niveau



Louis Troussart / Architecte (Horta)

Au service Urbanisme depuis 2001

Expérience : a travaillé dix ans dans un bureau d'études franco-bruxellois (AUSIA)

« **Notre travail, c'était les logements de type HLM, sur le Nord de la France et Paris. Mais attention, pas des tours : des logements à échelle humaine** »

Pont-à-Celles

Commune plutôt rurale, au passé industriel fort. La présence du chemin de fer depuis le début du XXème siècle a permis l'implantation d'un atelier de fabrication de locomotives et de wagons, puis un atelier d'entretien du matériel roulant, autour duquel le village de Pont-à-Celles s'est développé. En 2001, cet atelier a fermé.

Composée de : Buzet, Liberchies, Luttre, Obaix, Pont-à-Celles, Thiméon et Viesville

16.000 habitants

5.573 ha

Pont-à-Celles

De plus en plus attractive, Pont-à-Celles. Jugez-en plutôt : au nord de Charleroi, à un jet de l'A54 et de l'E19, et pas loin de la gare de Luttre, sur la ligne Bruxelles-Charleroi. « *Sa situation géographique est très favorable, explique Louis Troussart devant les cartes du schéma de structure de la commune. En outre, c'est une commune propre, bien gérée, et attrayante. La commune a fait beaucoup d'efforts d'aménagements d'espaces publics. Certains promoteurs n'hésitent pas à vendre Pont-à-Celles sous l'étiquette « Brabant wallon » ! « Du coup, continue Louis, l'offre se raréfie : toutes les ZAD d'Obaix et de Buzet ont été mises en œuvre. Il reste quelques parcelles à Rosseignies, hameau d'Obaix le plus proche de Nivelles. Et au sud, on est coincé par Gosselies. »* Et du coup, les prix montent. La pression foncière est

l'enjeu principal du développement de la jolie commune.

L'entité, qui se compose de sept villages, dont Pont-à-Celles, entre le canal et le chemin de fer, a connu un passé industriel fort. L'enjeu actuel en matière de développement territorial, c'est l'urbanisation du site des anciens ateliers SNCB. « *Nous voulons favoriser le recentrage des activités autour de la gare, avec des commerces et du logement. De plus, le passage sous voies sera remplacé par une passerelle : on aura ainsi des liaisons piétonnes à la hauteur d'un vrai quartier de gare. Face à celle-ci, à côté du hall omnisport, une petite ZAE est prévue dans laquelle on souhaiterait l'installation du siège de la société de logements sociaux, avec bureaux et ateliers, ce qui permettrait de maintenir de l'emploi sur l'entité.* »

Aux yeux de Louis Troussart, autre enjeu au regard de la pression foncière, c'est

le maintien de la zone agricole, dans son étendue, mais surtout dans la diversité de ses activités. « *Sinon, ce sera patates et colza à perte de vue !* »

Travailler dans la commune...

où l'on vit depuis toujours, c'est difficile ? « *Ah, dit Louis, philosophe, ça implique des rapports de proximité pas toujours faciles à gérer ! C'est vrai qu'en cas de refus du permis, le mauvais c'est moi. Alors que parfois, les projets sont intéressants, mais le règlement communal est un peu trop rigide...* »

Fribourg, une utopie ?

« *Non. On n'y arrivera pas en deux coups de cuillers à pot, dit Louis, mais j'en tirerai des enseignements à intégrer*

Dossier N°11

dans des projets futurs ». Et le conseiller de mentionner, déjà, une opportunité de réfléchir à l'écoulement des eaux, dans le cadre d'une éventuelle modification du plan de secteur pour une ZAE à Viesville. « *Si ça se fait, je préconiserai le recours à des systèmes d'écoulement ou de rétention des eaux de pluie, comme les toitures plates enherbées. Ici, nous souffrons d'inondations ponctuelles, ce qui aiderait à faire comprendre ces décisions* ».

Les enseignements de la formation

Louis a été l'un des premiers à jouer de la mailing list des conseillers, pour diffuser une information sur les bastides, un mode d'aménagement urbain qui remonte au Moyen Age. « *C'est un modèle génial d'économie de l'espace, s'enthousiasme-t-il. D'organisation administrative, mais surtout de démocratie !* » Le réseau

des conseillers, c'est aussi un partage d'expériences culturelles.

« *Mais nous sommes aussi demandeurs de mises à niveau. La législation change si vite ! Je connais déjà certains conseillers par les formations de l'Union des Villes et Communes. Rencontrer des gens qui partagent les mêmes soucis, c'est enrichissant. Surtout qu'il n'y a pas deux communes qui fonctionnent de la même manière !* »

Au service des gens



Caroline Brauwers / Juriste

Au service urbanisme de la Ville de Huy depuis 1983.

Avant, elle travaillait pour la Région wallonne, dans le domaine des SAED.

Huy a connu un passé artisanal et industriel florissant, grâce au débit du Hoyoux qui favorisa l'installation de forges et de fourneaux. Victime de sa position stratégique, elle entre en déclin lors des guerres menées par Louis XIV.

Aujourd'hui, la petite ville touristique est aussi devenue un pôle hospitalier et scolaire important. Les autres villages de l'entité (Ben-Ahin, Tihange et Neuville sous Huy), à vocation plutôt rurale, sont dotés de grandes forêts domaniales et offrent de magnifiques paysages.

20.000 habitants

4.770 ha

Liégeoise, Caroline Brauwers a choisi de vivre à Huy depuis douze ans. C'est difficile, de partager la vie de ses administrés ? Pas pour Caroline, qui avant tout, aime aider les gens. « *La législation est si compliquée, alors on essaie d'orienter les gens dès qu'ils introduisent leur demande. On les aide à édifier leur*

rêve en le canalisant dès l'amont. » Le quotidien de Caroline Brauwers et de son service (trois administratifs et deux dessinateurs), ce sont bien entendu les permis, les primes communales (rénovation de façades, aménagement du logement des personnes âgées, chauffe-eau solaires...), mais aussi les Plans Commu-

naux d'Aménagement. « *On en a douze, qu'on révise à tour de bras, puisqu'on ne peut plus les abroger !* » Sa plus belle expérience ? Une opération de rénovation urbaine dans le quartier dit de l'Hopital. « *Ce programme a été phasé sur vingt ans et touche à sa fin. Je l'ai suivi dans son intégralité. Je me souviens de la colla-*

La formation des conseillers
en aménagement du territoire



Légende

Huy est une petite ville à taille idéale, d'après Caroline Brouwers.

boration entre les habitants et les ouvriers pendant les travaux, les uns allant rafraîchir et encourager les autres... il y avait une belle ambiance de quartier ! » Aujourd'hui, les enjeux se déplacent du côté du Quartier Sainte-Catherine, dont une partie était en zone industrielle. « L'objectif de ce nouveau PCA, c'est de créer du logement dans un tissu déjà urbanisé, et dans une zone orientée au sud, bien desservie en moyens de communication ».

Des leçons de Fribourg ?

« Je ne suis pas technicienne, rappelle modestement Caroline, et j'aurais besoin de remettre de l'ordre dans tout ce que j'ai vu à Fribourg, par systèmes, par projets, pour envisager ce que je peux faire d'utile ici. » La juriste évoque plutôt son travail en termes d'ouverture, de conseils : « J'essaie d'inciter le candidat-bâisseur à l'alternatif, quitte à le renvoyer au guichet de l'énergie. »

A ses yeux, la collaboration avec les universités est précieuse. Les universités, par leurs recherches, peuvent ouvrir la voie aux communes. Quant à la mise en réseau des conseillers, Caroline la verrait bien sous la forme de ce qui existe en matière de logement. « Tous les jours, je reçois un mail avec une question que se pose un membre du réseau. D'autres y répondent. Je trouve ça super-chouette ! »



Dossier N°11

Je ne traite pas une demande de permis tous les jours !



Nicolas Perlot / Bio-ingénieur
Conseiller en aménagement du territoire au service environnement de la commune de Froidchapelle depuis 2006.

Froidchapelle est une commune rurale de la Botte du Hainaut. L'entité est composée des villages de Vergnies, Fourbechies, Erpion, Boussu-lez-Walcourt et Froidchapelle. C'est sur son territoire que se situe le plus grand ensemble de lacs artificiels de Belgique: Les Lacs de l'Eau d'Heure.
3.600 habitants
8.600 ha

« Pourtant, explique Nicolas Perlot, tout jeune et récent conseiller en aménagement du territoire, les lacs sont gérés par une asbl et les retombées touristiques sont actuellement limitées pour la commune : des gîtes, des chambres d'hôtes, un peu d'Horeca... Froidchapelle est restée essentiellement rurale, et compte encore une centaine d'agriculteurs. » Au quotidien, même s'il se considère encore en écolage, Nicolas voit cependant passer les demandes de permis - moins nombreuses que dans une ville ! - et son avis est sollicité pour les projets qui ont une incidence sur l'aménagement du territoire : un lotissement d'une vingtaine de maisons à caractère social, projet rentré par la Société wallonne du Logement, ou encore un PCA dérogatoire pour transformer une partie de zone de loisirs en zone d'habitat, et y construire environ quatre-vingts maisons. L'enjeu est de taille pour la commune, soumise elle aussi à la pression foncière, et qui voudrait éviter les domiciliations, de plus en plus fréquentes, en parcs résidentiels (chalets, campings...)

Mais l'énumération des dossiers traités au quotidien rappelle que Nicolas est

avant tout agronome et attaché au service environnement : gestion des déchets, contrat de rivière Sambre, inventaires des cours d'eau, plantations et haies, arbres remarquables, mise au point d'un SIG, le PCDN à relancer... En outre, Nicolas suit une formation de responsable énergie, et dans ce cadre, dresse le cadastre énergétique de la commune. « J'aime cette polyvalence, et ce qui me

plaît par-dessus tout, c'est de développer une vision globale de ma commune et de ses enjeux ».

Et le développement durable ?

Fribourg a ici rencontré un convaincu déjà sensibilisé par ses études d'agronomie et par sa formation de responsable énergie. « C'est intéressant de voir des réalisations concrètes, et de constater que ça peut marcher. Personnellement, j'essaie de discuter avec les architectes : la mise en œuvre d'un lotissement, c'est l'occasion de proposer un chauffage en commun, par exemple. Fribourg n'est pas une utopie, mais c'est difficile de faire changer les mentalités ! »



Légende

Froidchapelle est restée essentiellement rurale.

Les modules « permis »

Les conseillers en aménagement du territoire qui suivent la formation CPDT pouvaient choisir d'aller à Fribourg s'initier aux réalisations de l'urbanisme durable, ou bien rester en terres wallonnes et explorer... les méandres de la délivrance des permis.

Les modules articulés à partir d'une demande de permis ont pour objectif de balayer, au cours des cinq jours de formation, différentes tâches qui y sont liées : la réception de la demande, la récolte d'informations pertinentes, leur traitement, la visite de terrain, les contacts avec différents interlocuteurs, la constitution du dossier, l'argumentation et la rédaction d'un avis.

A partir d'une étude de cas, les conseillers sont à chaque étape invités à enrichir leur vision des choses et leurs compétences, d'une part grâce aux apports du groupe, d'autre part grâce à l'intervention de personnes-ressources et d'experts (chercheurs CPDT, bureaux d'étude privés, auteurs de projets, responsables de services publics, ...). Ces modules ont pour objectif de contribuer à développer une vision stratégique globale de l'aménagement du

territoire, à l'échelle communale et régionale, et de nourrir la réflexion pour définir un cadre politique en AT pour chaque commune, mais aussi d'identifier les ressources dont disposent les conseillers, d'améliorer des compétences relationnelles, et d'aider les conseillers à se construire progressivement une identité plus précise.

En 2006, deux thèmes « permis » sont proposés : permis pour un ensemble résidentiel, et permis pour l'implantation d'une surface commerciale. Au programme, en vrac : des cas réels, des visites de terrain, le traitement d'un dossier, des rencontres d'experts, comment intégrer les informations récoltées, l'interface avec le collège, l'interface avec la population, comment rédiger un argumentaire, et in fine, une confrontation du dossier avec le fonctionnaire-délégué.

Bref, du concret à mettre sous la dent de nos conseillers dès octobre. A suivre sur <http://cpdt.wallonie.be>, et dans notre prochaine édition, bien entendu.



Légende Comment délivrer un permis pour l'implantation d'une surface commerciale ?

un plan global de protection de l'environnement avec comme objectif principal une réduction de 25 % des émissions de CO2 avant 2010. Pour y parvenir, il s'est fixé deux priorités :

- encourager les énergies renouvelables, et en particulier l'énergie solaire;
- favoriser les économies d'énergie dans l'habitat pour la construction neuve et pour le parc existant.

Aujourd'hui, avec le siège de l'un des principaux fabricants allemands de pan-

neaux solaires, la Solar-Fabrik, et celui de l'institut Fraunhofer, spécialisé dans la recherche appliquée sur l'énergie solaire, Fribourg est à la pointe de ce secteur en pleine expansion dont l'Allemagne espère d'importantes retombées économiques.

Les informations contenues dans cet article sont reprises du carnet de voyage à Fribourg, téléchargeable sur : www.cpdt.wallonie.be

> suite de la page 3

L'énergie

Au milieu des années 1980, la ville de Fribourg a été l'une des premières villes allemandes à élaborer un concept de planification énergétique urbaine. Ce concept avait pour objectif de déterminer la politique énergétique communale sur dix ans en mettant l'accent sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie.

En 1996, le conseil municipal a adopté

Zoom

Les recherches et les expertises

La CPDT a pour mission, entre autre, de constituer, par des recherches à long ou moyen terme et par des expertises à court terme, un outil d'aide à la décision pour le Gouvernement.

Actuellement, les recherches portent sur les thèmes suivants :

- l'urbanisme durable (l'un des objectifs étant d'élaborer une méthode d'évaluation de la durabilité de projets urbanistiques)
- l'économie résidentielle (voir La Lettre numéro 11)
- la protection des paysages urbains et ruraux (l'objectif principal de la recherche est de formuler une démarche intégrée de protection, de gestion et d'aménagement des paysages applicables en Région wal-

lonne afin qu'elle puisse remplir ses obligations européennes en la matière)

- les activités économiques et leur localisation (l'évaluation des impacts économiques et l'identification de la localisation pertinente des activités économiques - en ZAE ou intégrées au tissu existant)

Trois missions d'expertise sont en cours, et portent sur l'actualisation du SDER et ESPON (European Spatial Planning Observation Network).

Deux missions d'expertise seront bientôt initiées : l'une permettra l'établissement

d'un répertoire des différentes études d'incidences de plans d'aménagement, l'autre concerne la Politique des grandes villes, qui fait actuellement l'objet de différentes initiatives au niveau européen.

Ces travaux (ainsi que leurs auteurs) sont présentés de façon détaillée sur le site <http://cpdt.wallonie.be>. Ils feront l'objet de notes de recherches accessibles en ligne, et de publications ciblées (articles scientifiques, dépliants...).

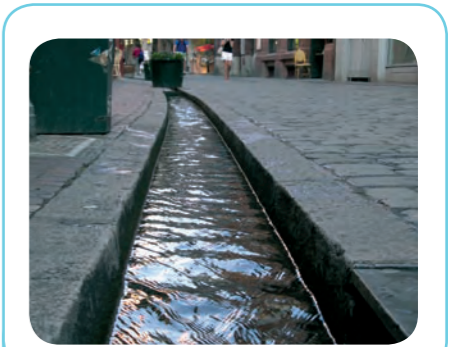


Légende Paysages : formuler une démarche intégrée de protection, de gestion et d'aménagement.

manifestations tels des séminaires ou des colloques. C'est ainsi qu'en 2006, l'UCL, l'Ulg et l'ULB ont chacune organisé un séminaire sur le thème de la compétitivité des territoires. Le premier portait sur l'attractivité résidentielle (« Désir d'habiter et projet de territoire », Louvain-la-Neuve, le 28 avril dernier), le deuxième se demandait « Comment promouvoir le développement économique? » (Liège, le 18 mai), et le dernier avait pour thème « Le patrimoine, une valeur, un outil, une marchandise? » (Charleroi, le 1^{er} juin).

Ces trois rencontres feront l'objet d'un article à paraître prochainement dans l'une de nos publications. En attendant, le lecteur intéressé trouvera sur le site CPDT (Chaire/manifestations) toutes les informations utiles, présentation des journées, programme, et coordonnées des orateurs.

Ce 24 novembre prochain, un colloque fera la synthèse des trois séminaires, et dressera l'état de la réflexion en matière de compétitivité territoriale.



Légende L'eau dans la ville, un thème de thèse en aménagement territorial.

Le site de la CPDT fait peau neuve !

L'accouchement fut long, laborieux (mais pas douloureux), et le bébé est enfin là : pas tout à fait fini, mais beau, convivial, beaucoup plus interactif et nous l'espérons, utile au plus grand nombre ! Rendez-vous sur <http://cpdt.wallonie.be>

Vous qui tenez cette Lettre entre les mains, vous savez que la CPDT s'est dotée d'une nouvelle image graphique, plus claire, plus aérée, plus contemporaine, image dont elle a confié la réalisation au Studio Debie. Du logo à la carte de visite, cette charte graphique se déclinera désormais dans tous nos outils de communication, et le site ne pouvait pas être en reste.

Le développement territorial vulgarisé

La nouvelle CPDT (cf. édito de la Lettre numéro 11) s'articule autour de trois grands pôles : la chaire doctorale, la recherche et la formation. Côté recherches, l'internaute, comme par le passé, trouvera sur le site les études finalisées à télécharger sous format PDF (ce qui reste la principale demande des personnes qui nous consultent), ainsi que les coordonnées et le CV des personnes-ressources. Nouveau : le site offre maintenant la possibilité de prendre connaissance des études en cours, des thèmes d'expertise et des sujets de thèses, et de communiquer avec leurs auteurs.

Vous êtes nombreux à connaître nos publications, depuis les dépliants jusqu'aux volumineux Etudes et documents, en passant par les plaquettes et les Atlas. Chacune de ces publications est référencée sur le site, voire dans le meilleurs des cas, téléchargeable. Sinon, il est indiqué où et comment se la procurer.

On y trouve

La chaire doctorale :

- le résumé des thèses, le cv des doctorants, leur poster scientifique.
- tout ce qui concerne les séminaires (workshops) : introduction, programme, résumé, liens, CV et slides des intervenants...

La formation :

- la liste des conseillers, le programme de la formation, le calendrier, les documents pédagogiques utiles...

La recherche :

- les rapports des études finalisées téléchargeables en PDF (y compris les résumés et les synthèses) par année de subvention et bientôt par mots-clé.
- une présentation des études en cours.

Les publications :

- toutes les anciennes publications (Etudes et Documents, les plaquettes, les Atlas...), les publications en cours (La Lettre) et futures.

Un site dynamique et interactif

Dès la page d'accueil, la rubrique « agenda » informe l'internaute de l'actualité du moment. L'actualité en aménagement du territoire se retrouve aussi au chapitre « manifestations » de la Chaire doctorale, qui relaie les différents séminaires organisés par nos universités partenaires, et dans l'intranet, sous la rubrique « événements » (colloques, séminaires, formations, conférences, etc.).

Un moteur de recherche permet de trouver l'information utile sans entrer dans l'arborescence. L'intranet, qui ouvre ses pages aux communes par l'intermédiaire de leurs conseillers en aménagement du territoire inscrits à la formation, permettra aux chercheurs de la CPDT et aux conseillers d'échanger des informations et des documents, et de débattre de sujets d'aménagement.

Les grosses rubriques de l'ancien site n'ont pas été oubliées. On retrouve, sous l'entrée « Observatoire », la base de données Metater, et la base de données Etudes, qui continuent toutes deux à être abondamment consultées.

<http://cpdt.wallonie.be>

Légende

une saisie d'écran de la page d'accueil



Le Gouvernement wallon a décidé, en relation avec la CPDT, la mise en place d'un Observatoire du développement territorial. Sa première réalisation est consultable sur le site : les statistiques d'occupation du sol, pour l'ensemble de la Wallonie, et pour chacune des 262 communes wallonnes.